

Conseil Communautaire

Armagnac Adour



Conseil Communautaire

Le dernier conseil communautaire de l'année 2020 s'est déroulé à St Germé le 14 décembre, à 20 heures. À l'ordre du jour : bâtiments et voirie St Germé, petit bourg de 500 âmes et le plus à l'ouest de « l'Armagnac-Adour », recevait pour la toute première fois, les conseillers communautaires.

Comme le veut le protocole, c'est Philippe Poiteau, nouveau maire issu des dernières élections municipales, qui arborait son territoire, tout en exposant les projets en cours dans cette localité, traversé par la D 935.

Succédaient les abondants points à l'ordre du jour, dont les évolutions corrélatives aux bâtiments et à la voirie, que Michel Petit, président, devait présenter à l'assemblée, avec le concours des conseillers en charge de ces dossiers.

Philippe Bastrot, commission bâtiments, faisait état des travaux de rénovation de l'école maternelle de la commune de Viella et notamment des travaux d'isolation relatifs à la toiture et au vitrage ; travaux pour lesquels une demande de subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local) et de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) est sollicitée.

Suite au désengagement de la poste dans la gestion de la MSAP (Maison de Services Au Public), il est envisagé la création d'une Maison France Service à Riscle, la sous-préfète souhaitant pour sa part deux maisons, Riscle et Aignan.

L'étude de faisabilité en cours verra la rénovation de l'ancien Office de tourisme, siège de la nouvelle Maison, l'étude est confiée, dans un souci d'harmonisation, à l'architecte ayant brillamment conduit les travaux de la médiathèque.

Une demande de subvention à la DETR devrait permettre d'obtenir 50 % soit environ 157 000 €, sans compter l'aide de la région et/ou celle du département. Marie Claire Flogny devait pour sa part présenter la future acquisition de l'ancien cabinet des médecins de Riscle en vue de l'implantation du futur Centre Intercommunal de Santé.

La communauté de communes vient en effet d'obtenir, par la préfecture, une compétence supplémentaire portant « Création et gestion d'un centre intercommunal de santé ».

La voirie constituait l'autre point important du conseil, avec notamment la présentation par Éric Darroux, commission voirie, du contrat d'audit ouvrages d'art.

80 ponts du territoire sont à l'étude pour coût HT de 17 150 €. Les travaux sur les ponts de Labarthète (50 000 €) et Viella (30 000 €) sont une priorité et une demande de subvention au titre de la DETR sera aussi demandée.



Le conseil communautaire s'est déroulée dans le respect des gestes

barrières. Photo Lionel Lemaire